

Rapport annuel

CHAIRE DES CAISSES POPULAIRES ACADIENNES EN GESTION DES COOPÉRATIVES

1. BILAN

Depuis 2006, la Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives relève de la Faculté d'administration. Elle a pour mandat le développement de nouvelles connaissances par le biais des études portant sur des thèmes innovateurs dans le domaine de la gestion des coopératives, le transfert de ces connaissances aux institutions ou intervenants intéressés pour renforcer leurs pratiques dans les diverses sphères d'activités de l'économie.

Ma première responsabilité a été de définir le mandat et le mode de fonctionnement du comité aviseur. Ce comité regroupe six personnes : deux représentants de la Fédération des caisses populaires acadiennes, un représentant du département d'administration, un représentant du département de comptabilité, le doyen de la Faculté d'administration, qui agit à titre de président, et le titulaire. Une première réunion s'est tenue en mars. Les membres ont approuvé un document sur la composition, le mandat et le fonctionnement du comité ainsi qu'un programme d'activités pour l'année 2006-2007.

Au plan de la recherche, j'ai présenté deux communications scientifiques. Une première sur le thème de l'impact des fusions sur la démocratie coopérative dans les caisses populaires acadiennes au colloque du CIRIEC-Canada tenue dans le cadre des congrès de l'Acfas. Les résultats de cette recherche ont fait en sorte que la direction de la Fédération des caisses populaires acadiennes m'a demandé de déposer un document de travail sur *La vie coopérative dans les caisses populaires acadiennes*. Ce document de réflexion propose de nouvelles pistes d'actions pour repenser la participation des membres à la vie démocratique dans ces coopératives de services financiers.

La deuxième communication a été présentée en collaboration avec le professeur Mario Fortin du département d'économique de l'Université de Sherbrooke au congrès de la Société canadienne de science économique qui s'est tenu à Montréal en mai. Elle avait

pour thème la mesure de la production bancaire. À l'aide de données sur les caisses populaires acadiennes et québécoises, nous démontrons que les mesures habituelles de cette production créent des biais majeurs dans les résultats d'analyse. J'ai aussi organisé, en collaboration avec Séverine Mignot de l'Université York et Gratien Allaire de l'Université Laurentienne, le colloque annuel du Réseau de recherche sur la francophonie canadienne. Ce colloque se tient annuellement dans le cadre des congrès de l'Acfas.

Du 29 au 31 mai, la Chaire a accueilli une délégation de chercheurs associés au Réseau uniRcoop, le plus important regroupement de professeurs et de chercheurs spécialisés sur le phénomène coopératif et associatif des Amériques avec 22 universités membres provenant de 15 pays des Amériques. Cette délégation était composée de deux professeurs de l'Université de Moncton, Marie-Thérèse Seguin du département de science politique et Guy Robinson du département d'administration publique, de deux professeurs du Mexique, d'une professeure de Cuba et d'un chercheur de l'Université de Sherbrooke. Cette rencontre servait à faire le bilan des travaux réalisés par le groupe de la région Amérique du Nord et Caraïbes pour la période 2005-2006 et la planification des activités de la prochaine et dernière année de ce projet. Les chercheuses et les chercheurs ont aussi amorcé les discussions visant à définir les orientations générales de la deuxième phase du projet. Parallèlement aux réunions de travail, la Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives a organisé trois visites dans le but de familiariser les participants avec certaines expériences coopératives en Acadie et réalisations de l'université.

J'ai aussi participé au Forum de concertation 2006 de la Coopérative de développement régional Acadie dont les thèmes étaient : la formule coopérative au service des jeunes et le miracle de Mondragon.

Enfin, le travail de conception de la page web de la Chaire est amorcé. Une première version de cette page web sera mise en ligne en septembre.

2. OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2006-2007

La Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives tiendra en octobre ou novembre 2006 un premier colloque sous le thème de la recherche sur les coopératives à l'Université de Moncton. Ce colloque vise quatre objectifs. Il veut d'abord faire connaître les recherches menées par les professeures et les professeurs de l'Université de Moncton dans le domaine des études sur la coopérative. Ce colloque devrait aussi permettre un rapprochement entre les intervenants de la recherche universitaire et du monde coopératif. Il cherche ensuite à identifier les besoins du Mouvement coopératif acadien sur le plan de la recherche sur les pratiques de gestion et du transfert d'expertise en ce domaine. Finalement, il permettra au titulaire de la Chaire d'identifier les collaborations possibles dans le montage de projets de recherche et d'une demande de subvention.

La Chaire lancera un programme de subventions de recherche et offrira deux (2) subventions de recherche d'une valeur maximale de 3000\$. Ce concours s'adressera à toutes les chercheuses et à tous les chercheurs de l'Université de Moncton. Étant donné la thématique à laquelle s'intéresse la Chaire, elle donnera priorité aux projets ayant des liens directs avec la gestion des coopératives, peu importe leur secteur d'activités.

La Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives veut favoriser la participation des étudiants et étudiantes, en particulier ceux et celles des cycles supérieurs, aux activités de recherche et de développement reliés au domaine de la gestion des coopératives. Elle mettra donc annuellement à la disposition des étudiantes et des étudiants intéressés, deux (2) bourses de recherche d'une valeur de 1000\$.

En plus de poursuivre mes travaux de recherche sur le secteur coopératif, j'aimerais positionner la Chaire dans le réseau canadien des organisations de recherche sur le mouvement coopératif comme chef de file dans la diffusion de données sur le mouvement coopératif canadien. Des discussions à ce sujet ont d'ailleurs été amorcées

avec le Secrétariat aux coopératives du Gouvernement du Canada. J'espère conclure une entente à ce sujet avec ce partenaire.

André Leclerc, titulaire
Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives
Faculté d'administration
Université de Moncton